



Fédération Syndicale Unitaire
104 rue Romain Rolland - 93260 Les Lilas - Tél : 01 41 63 27 30 – Fax : 01 41 63 15 48
Email : fsu.nationale@fsu.fr - Site web : www.fsu.fr

Benoît TESTE
Secrétaire Général
BT/NO/20.21/068

Madame Amélie de MONTCHALIN
Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques

Madame Jacqueline GOURAULT
Ministre de la Cohésion des territoires et des
Relations avec les collectivités territoriales

Monsieur Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'intérieur

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports

Les Lilas le 10 juin 2021

Objet : préavis de grève pour la journée du 25 juin 2021

Mesdames les Ministres, Messieurs les Ministres,

La période de crise a mis en exergue et creusé des inégalités ayant pour première victime les enfants et adolescents. La FSU est convaincue que l'avenir du pays se joue dans la place qu'il parvient à faire aux jeunes et c'est pour cela que la FSU revendique une ambition pour la jeunesse, un avenir désirable dans une société plus juste et écologiquement soutenable.

A ce jour, et malgré les nombreuses propositions et interpellations de la FSU, les politiques publiques menées ne prennent pas la mesure des besoins exprimés, alors que l'ensemble des agent.e.s ont montré leur rôle essentiel depuis plus d'un an assurant chaque jour la continuité des services publics et ont été en première ligne.

Les 24 et 25 juin prochains se tiendront les assises de la protection de l'enfance. A cette occasion, les travailleurs sociaux en particulier et plus largement, l'ensemble des professionnel.le.s concourant à accompagner la jeunesse se mobiliseront pour faire entendre leurs revendications.

.../...

La protection de l'enfance est au croisement de tous les acteurs qui gravitent autour de la jeunesse. Lorsque ces derniers travaillent dans des conditions ne permettant plus de prévenir les situations de difficultés ou de danger, ce sont les acteurs de la protection de l'enfance qui se trouvent submergés par les situations.

Depuis plusieurs années, les professionnel.le.s de la protection de l'enfance veulent faire entendre leurs voix et celles des usager.es. Ils dénoncent la situation indigne qu'ils sont contraints de faire subir avec un délai de traitement qui s'allonge, une absence de moyens pour être au plus près des besoins des enfants et de leur famille et des politiques régressives.

La FSU soutient pleinement cette mobilisation et revendique notamment :

- le renforcement de tous les services et structures de prévention, de protection de l'enfance et de la jeunesse par le recrutement de personnels qualifiés et reconnus à la hauteur de leurs missions ;
- un plan d'urgence pour les enfants porteurs de handicap ;
- une justice des enfants protectrice, éducative, humaniste et émancipatrice ;
- le développement du service public de l'insertion ;
- un droit d'accès des jeunes à la santé ;
- une véritable politique d'accueil et d'accompagnement des mineur-e-s et jeunes majeur-e-s étranger-ère-s.

Afin de permettre aux personnels concernés de se mobiliser et de porter leurs revendications, la FSU dépose un préavis de grève de 0 h à 24 h pour le vendredi 25 juin 2021, couvrant l'ensemble des agent.es, titulaires et contractuel.le.s de son champ de syndicalisation.

Je vous prie de croire, Mesdames les Ministres, Messieurs les Ministres, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Benoît TESTE
Secrétaire Général de la FSU

